

DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D85_2022

Séance du 23.06.2022 – Convocation du 16 juin 2022

Compte rendu affiché le 01.07.2022

Président de séance : Éric BELLOT

Secrétaire de séance : Nicolas PASTY

Présents

Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Florian JEDYNAK, Michel ROULLIAT, Yves ARTETA, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Jérôme JARDIN, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Nicolas PASTY, Claire AZEMA, Alain LABAT, Nicole MESSÉGUÉ, Leïla BEN MAHFOUD, Philippe JUSTE, Patrick SAILLOT, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Florence GAGNEUR par Séverine DEJOUX, Odile BALTHAZARD par Anne MOREL, Nasser MESSAÏ par Véronique CHIAVAZZA, Nelly NAVARRO-TACHON par Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Convention de partenariat - AAP SEQUOIA 3 du programme CEE ACTEE

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser un schéma directeur immobilier énergétique (SDIE) afin d'avoir une programmation pluriannuelle des investissements à engager sur les bâtiments communaux de Neuville-sur-Saône pour se conformer aux exigences du décret tertiaire,
- VU le projet de convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du Programme CEE ACTEE annexé à la présente délibération,
- **DECIDE :**
 - **D'APPROUVER** le projet de convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE, joint en annexe,
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention, les annexes, et tout autre document se rapportant à ladite convention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 23 juin 2022

Le Maire,
Eric BELLOT.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28.06.2022

- Publication ou affichage le 28.06.2022

Eric BELLOT, Maire.

